

l'éloignement et l'isolement de ses fils avec lesquels il pouvait à peine correspondre, il réunit son Conseil et décida le rappel des missionnaires de Saint-Boniface, alors au nombre de quatre ou cinq.

Cependant l'évêque élu d'Arath, pris d'une maladie sérieuse qui lui rend la marche à peu près impossible, fait comprendre à Mgr Provencher qu'il n'est plus en état de répondre à ses vœux et aux besoins du diocèse ; il faut bien présenter au Pape un nouveau candidat ; et voilà que dans le temps de la décision prise en Conseil touchant les Oblats de Saint-Boniface, on apprend de Rome à l'évêché de Marseille l'élection du P. Taché comme évêque d'Arath et coadjuteur de Saint-Boniface.

Notre Fondateur appelle de nouveau son Conseil, lui annonce la nomination imprévue et inattendue du jeune P. Taché ; on conclut qu'on ne peut l'abandonner ainsi, et on annule la décision précédente. La lettre projetée n'était pas encore partie. Le P. Taché reçoit l'ordre de se rendre auprès du Père Général, des mains duquel il reçoit la consécration épiscopale, et il revient en 1852 accompagné de trois Pères Oblats, dont deux, les RR. PP. Rémas et Végreville, sont encore vivants et ici présents, et nous espérons qu'ils ne nous laisseront pas de sitôt ; dont le troisième, le P. Grollier, est le premier qui soit mort dans nos missions, et la plupart d'entre vous savent comment ; et enfin d'un Frère converti qui a eu l'honneur de mourir martyr. Il eut en outre la chance de rencontrer en passant à Montréal le cher P. Lacombe, qui, j'espère, ne finira pas de sitôt, lui aussi, de nous aider.

Cependant, cette nomination du P. Taché ne fut pas acceptée volontiers de tous ses frères en religion ; on se figurait que, ne pouvant plus s'occuper des missions sauvages comme autrefois, ces missions tomberaient ; et, de fait, les sauvages encore peu instruits, voyant le P. Taché s'éloigner et remplacé par des Pères qui ne pouvaient pas encore parler leur langue, témoignèrent un mécontentement dont les jeunes missionnaires ne purent manquer d'éprouver les effets. Le retour du jeune évêque fit comprendre que Dieu veillait à son œuvre.

En mars 1854, je reçus mon obédience et fus ordonné pour ces missions. La veille de m'embarquer au Havre, je reçus de notre vénéré Fondateur et Père une lettre où il me disait entre autres choses : " Assurez tous vos frères que celui qui a été choisi dans leurs rangs, l'a bien été par la volonté de Dieu qui voulait " conserver ces missions pour notre Congrégation et que nous " aurions abandonnées sans son élection toute providentielle qui " nous a mis dans la nécessité de les conserver."

J'arrive en août 1854 à Saint-Boniface ; j'étais alors pour cet immense diocèse le neuvième Père Oblat, en comptant l'évêque. Mgr Provencher était mort depuis plus d'un an : Mgr Taché, devenu titulaire, n'avait encore pu prendre possession de son siège. Ce fut seulement au mois de novembre 1854 qu'il put accomplir cette formalité. Outre les neuf Pères Oblats qu'il y avait dans le diocèse, il y avait encore quatre prêtres séculiers, dont l'un, M. Lafêche, partit cet hiver-là même pour refaire sa santé dans le diocèse de Trois-Rivières.